

2ème année CAP Electricien

Matériel acquis par les familles ou fourni par la Région en 1ère année CAP Electricien, devant être renouvelé par les familles si manquant ou en mauvais état

Matériel à la charge des familles

REFERENCE	QUANTITE	OBSERVATION
Mètre ruban 2 mètres	1	<i>Une caisse à outils sera mise à disposition de chaque élève par l'établissement</i>
Règlet 30 cm	1	
Tournevis isolé cruciforme Philips ou PH2	1	
Tournevis isolé cruciforme Pozidrive PZ1	1	
Tournevis isolé plat de 3,5	1	
Tournevis isolé plat de 5,5	1	
Petit niveau	1	
Pince coupante isolée avec arrêt doigt	1	
Pince à dénuder isolée avec arrêt doigt	1	
Gant de manutention anticoupure	1	
Sous-gants en tissus (pour gants isolants)	1	
Cadenas	2	
Tenue en coton avec écusson Région-Schwilgué	1	
Chaussures de sécurité	1	
Livret de formation à l'habilitation électrique	1	

Observation : Il n'est pas nécessaire d'acheter des outils de marque dont les prix sont généralement élevés

Le port des chaussures de sécurité et de la tenue est obligatoire à l'atelier